

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
 DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUIN 2026**
Nombre de conseillers :

en exercice : 15 L'an deux mil vingt-six, le cinq juin

présents : 12

votants : 15

 Le Conseil Municipal de la Commune de Lanouaille  
 dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie  
 sous la présidence de M. Jean-Christophe BOULANGER, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 29/05/2026

PRESENTS :

BOULANGER Jean-Christophe

PERETTI Martine

POUQUET Alain

FEURPRIER Céline

MERILLOU Stéphane

GAY Françoise

BARJOU Eva

COUSTY Thibault

CUBERTAFON Jean-Pierre

COMBROUX Philippe

PEYRAMAURE Yvette

FOREST Guy

formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS EXCUSES :

MAILLER N. donne pouvoir à PEYRAMAURE Y.

POLTORAK J. donne pouvoir à BOULANGER JC.

DELAGE J. donne pouvoir à POUQUET A.

**Décision de ne pas donner suite au marché de travaux de construction de l'atelier municipal**
 Vu l'avis d'appel public à la concurrence pour le marché de construction de l'ATELIER  
 MUNICIPAL,

Vu la délibération 2026/34 du 17/04/2026 attribuant le marché de travaux,

Vu les articles R.2185-1 et R.2185-2 du code de la commande publique,

 Considérant que la Commune de LANOUAILLE est actuellement dans l'incapacité économique  
 de donner suite au marché de travaux de construction de l'atelier municipal,

 En effet, le financement d'importants projets réalisés ces deux dernières années ne permet pas  
 d'obtenir sur le présent exercice un nouveau prêt à long terme ainsi qu'un prêt relais en attente des  
 subventions,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- De ne pas donner suite au marché de travaux de construction de l'atelier municipal pour cause de contraintes économiques et d'ajourner le projet sur l'exercice en cours.

 Le Maire,  
 Jean-Christophe BOULANGER

 Le secrétaire de séance  
 Eva BARJOU



